



Service de Consultation pour élaborer un Plan Stratégique et Opérationnel au profit de l'UA-SAFGRAD

1. Contexte

Le bureau de recherche et développement sur les céréales vivrières en zone semi-arides (SAFGRAD) est l'un des bureaux techniques spécialisés de la Commission de l'Union Africaine relevant de son Département de l'économie rurale et de l'agriculture. A Maputo 2003, le mandat de l'UA-SAFGRAD était de contribuer à la recherche agricole, au transfert de technologie et au marketing ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles tout en facilitant et en coordonnant l'utilisation des talents scientifiques des centres nationaux de recherche agricole (NARS), Les centres internationaux de recherche agricole (CIRA) et les organismes de recherche scientifique (OAR) pour renforcer la sécurité alimentaire, promouvoir une agriculture durable, développer l'agriculture irriguée dans les zones rurales et urbaines des zones semi-arides d'Afrique. En outre, pour répondre à la demande de la Conférence des ministres africains de l'agriculture (mentionnée ci-dessus), l'UA-SAFGRAD a élaboré son nouveau plan stratégique 2014-2017 et a élaboré son mandat comme suit: «Diriger, coordonner et faciliter la formulation de politiques appropriées. et des programmes qui renforceraient la résilience des moyens de subsistance ruraux en Afrique semi-aride grâce au renforcement des capacités institutionnelles visant à faire progresser la recherche agricole, le transfert de technologie et l'adoption; le renforcement des chaînes de valeur; gestion des ressources naturelles; et atténuation et adaptation au changement climatique et lutte contre la désertification. A la lumière des nouvelles priorités thématiques émergentes et des changements intervenus dans le programme de développement au niveau continental et international, l'UA-SAFGRAD prévoit d'évaluer son plan stratégique précédent 2014-2017 et, plus important encore, de faire le bilan des succès et les faiblesses pour élaborer un nouveau plan qui guidera ses actions au cours des cinq prochaines années. UA-SAFGRAD invite les candidats à postuler pour deux (02) postes de consultance 1- Le premier qui servira de consultant et dirigera l'équipe pour la coordination générale et harmonisation de la tâche, 2- Qui servira de consultant pour travailler en étroite collaboration avec le chef d'équipe dans l'exécution de tous les travaux.

2. Qualification et Expérience Professionnelle

Les (02) consultants doivent posséder:

- Au moins un diplôme universitaire de niveau Master dans un domaine lié à la planification de programme ou à une autre discipline similaire
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente en planification stratégique et en développement
- Excellentes capacités en analyses
- Bonne capacité de rédactionnelle en anglais et /ou en français
- Expérience pertinente dans des missions similaires
- Excellentes compétences organisationnelle et de communication, capacité de prioriser et de travailler avec un minimum de supervision
- Bonne compréhension des programmes de développement continentaux et internationaux en l'occurrence l'Agenda 2063 de la Commission de l'Union africaine et les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies à utiliser comme documents de référence.

3.Resultat attendu de la consultation

Les deux (02) consultants seront appelés à élaborer le plan stratégique et opérationnel de l'UA-SAFGRAD. Le plan stratégique et opérationnel doit aborder la situation des défis des moyens de subsistance ruraux des terres arides dans le contexte du programme de développement continental et international. Ils devraient tirer expérience des meilleures pratiques dans ce domaine.

Sur la base de ce qui précède, les deux (02) consultants prépareront et compléteront le plan stratégique et le plan d'action. Cela impliquera, entre autres choses:

- i. Évaluer le plan stratégique 2014-2017 de l'UA-SAFAGRAD

Les deux (02) consultants doivent d'abord présenter une analyse et une évaluation approfondie du plan stratégique précédent. Cela nécessitera des consultations avec le personnel interne et les intervenants externes qui ont participé à la mise en œuvre des programmes prévus.

- ii. Élaborer le nouveau plan stratégique et opérationnel pour veiller à ce que les actions et les programmes du Bureau soient stratégiques et adaptés aux besoins des États membres. Le plan doit aligner toutes les activités du bureau sur l'agenda 2063, la déclaration de Malabo de 2014 et les autres décisions et recommandations pertinentes des chefs d'État et de gouvernement. Le plan sera focalisé de façon non exhaustive sur ce qui suit:

- Une analyse situationnelle des zones semi arides d'Afrique
- Principaux problèmes affectant l'agriculture et les moyens de subsistance ruraux dans les zones sèches
- Domaines d'intervention prioritaires, objectifs stratégiques, programmes et activités
- Cadres politiques, approches et plans de mise en œuvre actuels pertinents
- Analyse des parties prenantes

- Estimation des coûts pour la mise en œuvre du Plan stratégique et recommandations de moyens de mobilisation des ressources
- Cadre logique pour la mise en œuvre du plan stratégique
- Délai pour mise en œuvre des différents programmes

iii. Les consultants devront planifier des réunions au niveau de la Commission de l'Union africaine dans le cadre du processus de consultation et de finalisation du plan.

4. Livrables

Un document bien rédigé traitant de toutes les tâches énumérées dans la portée du travail dans une séquence logique déterminée par les consultants. Le document doit être soumis par le chef d'équipe dans un format électronique approprié et une coupe papier

5. Soumission des Rapports

Les livrables relevant des Termes de Reference, à l'exception de la présentation à l'atelier des experts doivent être achevés dans un délai de 8 semaines à compter de la date des signatures apposées sur le document du contrat. (Le rapport de démarrage, y compris la méthodologie, doit être soumis dans un délai d'une semaine à compter de la date des signatures apposées sur la lettre de contrat et le projet de rapport doit être soumis cinq semaines après le rapport initial). Le rapport final doit être soumis au coordinateur de l'UA-SAFGRAD par voie électronique (EIMekassA@africa-union.org) dans un délai de deux semaines après la tenue de l'atelier des experts. Une copie papier doit être envoyée à AU-SAFGRAD 01 BP 1783 Ouagadougou 01 Burkina Faso. Tel: 226 25306071, Fax: 226 25311586.

6. Rémunération

Le consultant qui sert de chef d'équipe recevra des honoraires de 14 000 dollars Américains (USD 14 000) et le second consultant recevra des honoraires de 12 000 dollars Américains (USD 12 000). Le paiement sera effectué en trois tranches comme suit: 30% après la présentation du rapport initial et approuvé par le Coordonnateur de l'UA-SAFGRAD, 40% après soumission du projet de rapport et approuvé par le Coordonnateur de l'UA-SAFGRAD et 30% après soumission du rapport final et approuvé par le Coordonnateur de l'UA-SAFGRAD. L'UA-SAFGRAD paiera également pour toute mission ou réunion (billet économique et DSA) qui peut être requise et autorisée par AU-SAFGRAD.

7. Candidature

Les potentiels consultants sont invités à manifester leur intérêt et à envoyer leur CV au plus tard le 18/04/2018 en contactant le Bureau de l'AU SAFGRAD à l'adresse suivante:

261, rue de la culture BP 1783, Ouagadougou, Burkina Faso

E-mail: SayahE@africa-union.org Tel: +22625306071

Si elle est livrée par courrier, l'enveloppe doit porter clairement le titre de la mission.

Seuls les consultants présélectionnés seront contactés.